



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES NEUF MOIS

TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Canada



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	4
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	5
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	6
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	6
F. Gestion intégrée des risques.....	7
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	8
Déclaration de responsabilité de la direction.....	9
État de la situation financière.....	10
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	11
État de la variation des actifs financiers nets.....	12
État des flux de trésorerie.....	13
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	14

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les résultats financiers pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2019 ont résulté en un excédent de 47,2 millions de dollars. Le surplus s'explique principalement par des différences temporelles quant à la réception et à l'utilisation des crédits parlementaires y compris un montant de 34,8 millions représentant la différence entre les crédits parlementaires pour les immobilisations perçus et la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles, une indemnité de 6,4 millions comptabilisée dans autres revenus au premier trimestre, reçue en échange du droit d'aménager une propriété avec une densité supplémentaire sous réserve d'un examen de la conception, ainsi qu'un gain de 8,4 millions relatif à une disposition de terrain de la phase 1 du réseau de train léger sur rail. Les revenus récurrents et les dépenses d'exploitation récurrentes sont légèrement supérieurs au budget. Les investissements en immobilisations sont plus bas que prévus.

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 15,5 millions de dollars, ou 51,5 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. L'analyse de l'écart favorable est décrite ci-dessous :

- Le gain sur la cession d'immobilisations corporelles a considérablement augmenté de 8,3 millions pour atteindre 8,4 millions, en raison de la disposition de terrain de la phase 1 du réseau de train léger sur rail;
 - Autres revenus de 6,4 millions pour une compensation reçue en échange du droit d'aménager une propriété avec une densité supplémentaire;
 - Les opérations de location et servitudes ont augmenté de 1,1 million, ou 6,5 p. 100 pour atteindre 18,9 millions;
 - Les revenus d'intérêts ont augmenté de 1,0 million, ou 53,6 p. 100 pour atteindre 2,9 millions;
 - Les recouvrements ont augmenté de 0,8 million, ou 36,3 p. 100 pour atteindre 3,1 millions;
 - Les frais d'accès aux usagers ont augmenté de 0,2 million, ou 5,0 p. 100 pour atteindre 3,4 millions;
 - Les commandites monétaires ont augmenté de 0,1 million, ou 80,4 p. 100 pour atteindre 0,2 million;
- Partiellement contrebalancé par :
- Les autres revenus ont diminué de 2,3 millions, ou 75,3 p. 100 pour atteindre 0,8 million, principalement en raison d'une compensation de 2,1 millions reçue de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour un terrain transféré à la CCN, entièrement comptabilisée au cours du premier trimestre de 2018-2019.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 9,2 millions de dollars, ou 9,7 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 8,6 millions, ou 11,4 p. 100, pour atteindre 75,7 millions, principalement en raison d'une réduction de valeur d'immobilisations corporelles (2,1 millions), à des projets non-récurrents financés par le budget de 2018, incluant les efforts de restauration de l'agrile du frêne (1,3 million), l'augmentation des frais de réparation et d'entretien notamment en raison des inondations du printemps 2019 (1,2 million), l'augmentation des salaires et avantages sociaux (0,8 million) ainsi que l'amortissement et les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (1,0 million);
- Les services internes ont augmenté de 0,6 million, ou 2,4 p. 100, pour atteindre 25,0 millions;
- Planification à long terme a augmenté légèrement pour atteindre 3,1 millions.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a augmenté de 20,1 millions de dollars, ou 23,6 p. 100 comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison du financement additionnel provenant du budget de 2018 pour appuyer des travaux de réparation et d'entretien essentiels au portefeuille d'immobilisations de la CCN. Les résultats en fonction des principales catégories de crédits parlementaires sont les suivants :

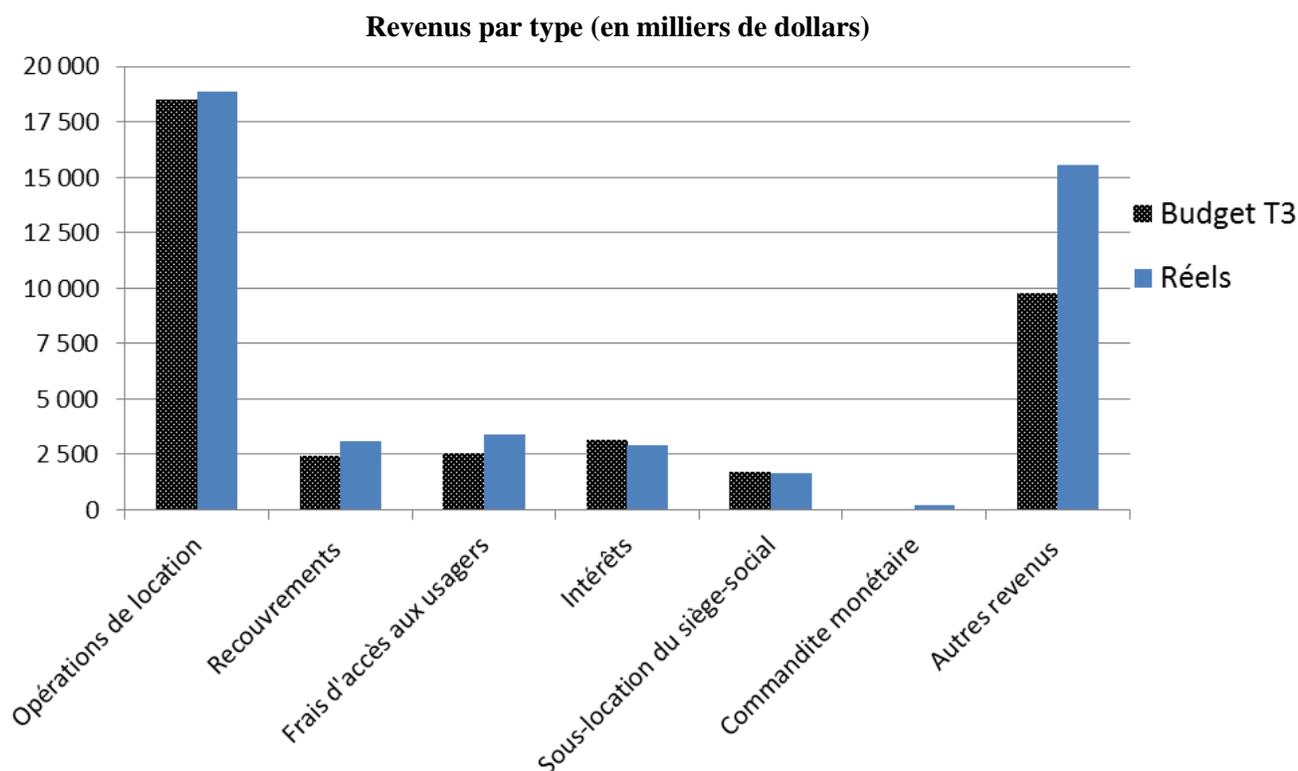
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 3,0 millions, ou 5,6 p. 100, pour atteindre 55,6 millions;

- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont augmenté de 17,1 millions, ou 52,6 p. 100, pour atteindre 49,6 millions.

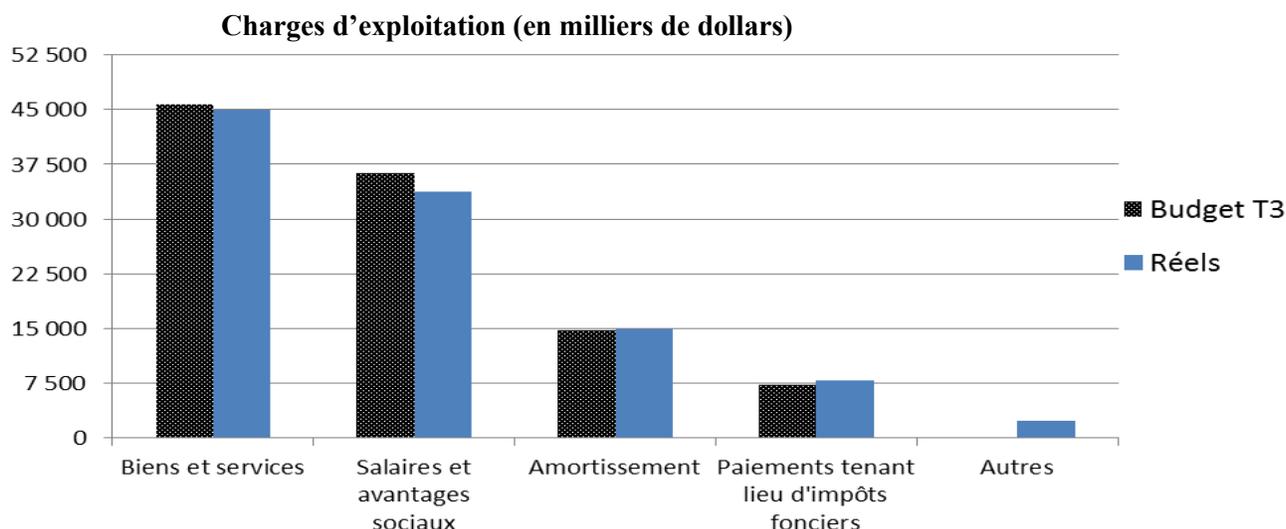
B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2019-2020 comprend des éléments non-récurrents tels que le gain relatif à la disposition de terrain de la phase 1 du réseau de train léger sur rail, l'indemnité reçue en échange du droit d'aménager une propriété avec une densité supplémentaire, des recouvrements et contributions liées à différents projets et commémorations, représentant 17,1 millions de dollars comptabilisés à la fin du troisième trimestre, soit 147,5 p. 100 du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 28,6 millions ou 78,2 p. 100 du budget annuel au 31 décembre 2019.

Le graphique suivant fournit les détails des revenus du troisième trimestre de 45,7 millions comparativement au budget de 38,1 millions. L'excédent des autres revenus est dû à la compensation non planifiée reçue en échange du droit d'aménager une propriété avec une densité supplémentaire sous réserve d'un examen de la conception et d'un gain sur cession d'immobilisations corporelles en raison de la disposition de terrain de la phase 1 du réseau de train léger sur rail; les revenus d'intérêts et la sous-location du siège social sont légèrement inférieurs au budget, tandis que les opérations de location, les recouvrements, les frais d'accès aux usagers et les commandites monétaires sont légèrement plus élevés que le budget, principalement en raison de différences temporaires et d'éléments non récurrents qui devraient se résorber d'ici la fin de l'année.



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation de 103,8 millions au troisième trimestre comparativement au budget de 104,1 millions. L'écart favorable est principalement attribuable aux économies de salaires de 2,6 millions comparé au budget à ce jour en raison des postes vacants, ainsi qu'au calendrier des dépenses tels que les délais dans les dépenses en biens et services relatifs à la construction d'un monument commémoratif et aux projets en fonctionnement financés par le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, en partie contrebalancé par des réductions de valeur non budgétisées d'immobilisations corporelles.



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les revenus de placements, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les gains sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre du Patrimoine canadien. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a reçu 105,3 millions de dollars, ou 77,3 p. 100 de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 31 décembre 2019. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2020
Crédits pour les charges d'exploitation	73 810	55 624	75.4%	-	18 186
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	-	-
<i>sous-total</i>	73 810	55 624	75.4%	-	18 186
Crédits pour les immobilisations corporelles	62 453	49 643	79.5%	-	12 810
Demande de report	-	-	-	-	-
<i>sous-total</i>	62 453	49 643	79.5%	-	12 810
Total	136 263	105 267	77.3%	-	30 996

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 31 décembre 2019 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars)	Réels
Routes et ponts	16 942
Propriétés historiques	11 591
Propriétés locatives	1 611
Mise en valeur de propriétés	1 799
Actifs verts	6 561
Autres projets Principalement les frais de gestion de projets	5 880
Équipements	1 148
Acquisitions de bien-fonds Provenant de fonds ségrégués du Fonds d'acquisition et d'aliénation	267
Total réels T.3 2019-2020	45 799
Total réels T.3 2018-2019	20 087
Variance	25 712
Budget 2019-2020	78 823
% atteint	58%
% engagé	98%

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 227,4 millions de dollars au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 31,5 millions ou 16,1 p. 100 par rapport à 195,9 millions au 31 mars 2019, principalement en raison des différences temporaires entre la réception des crédits parlementaires et les décaissements en raison de retards dans la livraison de projets.

Les passifs s'établissent à 205,5 millions de dollars au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 9,4 millions ou 4,8 p. 100 par rapport à 196,1 millions au 31 mars 2019, principalement attribuable à une augmentation de 18,6 millions des créiteurs et charges à payer en raison de la hausse des comptes à payer à la fin de décembre 2019 par rapport à l'exercice précédent, une augmentation de 20,5 millions des revenus reportés principalement attribuable aux revenus de servitudes et de permission d'occuper pour la phase 2 du TLR et d'autres augmentations de revenus reportés en raison d'une contribution reçue de la Ville d'Ottawa pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud et d'une contribution d'Affaires mondiales Canada pour la construction d'une commémoration. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une diminution de 30,7 millions du passif lié au réseau de transport sur rail en raison d'un dépôt de garantie de 10,8 millions remboursé à la Ville d'Ottawa et de 13,1 millions qui ont été transférés dans les revenus reportés.

Les actifs non financiers se chiffraient à 694,4 millions de dollars au 31 décembre 2019, une augmentation de 25,1 millions ou 3,8 p. 100 par rapport à 669,2 millions au 31 mars 2019, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'augmentation des dépenses en immobilisations pour les projets financés par le budget de 2018.

F. Gestion intégrée des risques

La CCN utilise un cadre intégré de gestion pour identifier, gérer et atténuer ses risques. Elle applique ce cadre à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise est intégrée au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir le profil de risque. Cet exercice aide à déterminer les principaux risques d'entreprise et les mesures visant à les contrer pour la période de planification. Ces principaux risques d'entreprise et opérationnels sont suivis de près tout au long de l'exercice, et on rend compte des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation au conseil d'administration tous les trimestres.

La CCN cherche en permanence des occasions d'améliorer son cadre de gestion des risques et de mettre à profit une information plus complète sur ceux-ci pour la prise de décisions, en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour appliquer les stratégies d'atténuation nécessaires et demeurer résiliente.

Pour la période de planification de 2019-2020 à 2023-2024, la CCN a identifié trois grandes catégories de risques d'entreprise : la capacité; la réputation et l'influence; la sécurité.

Capacité

Les risques liés à la capacité concernent l'aptitude de la CCN à maintenir des niveaux adéquats de ressources financières et humaines pour être résiliente face à un milieu opérationnel en évolution et pour réaliser son mandat et gérer ses biens efficacement.

À l'avenir, la CCN continuera de collaborer avec le gouvernement dans le but de cibler des solutions de financement durables à long terme pour s'assurer que ses actifs demeurent sécuritaires et résilients et que les générations actuelles et futures de visiteurs de la région de la capitale nationale puissent en profiter.

Dans le cadre de sa stratégie de viabilité financière à long terme, la CCN est dans le processus d'explorer des stratégies afin d'accroître la génération de revenus et d'optimiser l'utilisation des biens immobiliers, tout en identifiant les économies et les mesures de contrôle des coûts en réponse aux défis liés aux crédits en fonctionnement.

La CCN a fait des capacités en matière de ressources humaines l'une de ses priorités pour la présente période de planification et a inclus des éléments du risque à cet égard. La société d'État continue de se concentrer sur l'élaboration de stratégies visant à attirer, gérer et conserver une main-d'œuvre talentueuse et d'optimiser ses processus opérationnels. Ces stratégies constituent la plus grande partie des initiatives liées à la priorité 6, qui vise à atténuer ce risque en faisant de la CCN un employeur de choix dans la région de la capitale nationale.

Réputation et influence

Les risques liés à la réputation et à l'influence concernent l'aptitude de la CCN à maintenir une bonne réputation et à pouvoir influencer ses partenaires, les intervenants, le public et les élus.

Pour protéger sa réputation et son influence, la CCN mobilise les intervenants, ses partenaires et le public, et elle les sensibilise au bénéfice qu'elle procure à la région de la capitale. La CCN entreprendra la mise en œuvre de son plan de communication intégrée, fondé sur une approche proactive pour mobiliser les partenaires et le public en général, ainsi que faire connaître les politiques et les processus liés à ses rôles en matière de réglementation. De même, la CCN examinera et mettra en œuvre son plan de relations extérieures et poursuivra ses efforts afin de mobiliser les intervenants concernant ses principaux défis organisationnels, y compris ceux liés aux ressources restreintes et aux pouvoirs législatifs.

En outre, la CCN participe activement à de nombreux projets qui jouissent d'une grande visibilité dans la région de la capitale nationale dans le cadre desquels elle collabore avec les municipalités et consulte d'autres intervenants importants à propos d'initiatives de planification.

Sécurité

Les risques liés à la sécurité concernent la détérioration de l'état des actifs de la CCN due au report de l'entretien ou au niveau de priorité insuffisant accordé aux activités d'entretien et de renouvellement, ce qui pourrait engendrer des problèmes de santé et de sécurité. Ces risques ont aussi été mentionnés dans le rapport de l'examen spécial du BVG de 2017.

Les mesures d'atténuation des risques consistent à poursuivre les travaux sur des actifs qui doivent absolument être réparés, à les remettre en bon état selon les fonds reçus dans le budget de 2018. La société d'État élabore un plan d'investissement afin de formuler des recommandations sur les processus d'allocation des ressources et la stratégie de portefeuille. Cela comprend un programme d'inspection étalé et pluriannuel de l'état des actifs; des inspections régulières des terrains et des actifs; et les plans, politiques et procédures de sécurité qui font partie des activités quotidiennes de la CCN. La CCN procède également à un examen complet de ses systèmes d'information et de ses besoins en information afin de soutenir davantage l'élaboration et la mise en œuvre de son plan d'investissement à long terme.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Dans le budget de 2018, le gouvernement a annoncé un investissement de 55 millions de dollars sur deux ans (de 2018-2019 à 2019-2020) pour permettre des travaux de réparation et d'entretien essentiels aux actifs du portefeuille d'immobilisations corporelles de la CCN. L'attribution de ces fonds permettra à la société d'État de commencer à s'occuper des besoins d'entretien d'actifs prioritaires, s'assurant ainsi que ceux-ci ne causent pas de problèmes de santé ou de sécurité.

Le 20 novembre 2019, le gouvernement du Canada a annoncé que la responsabilité ministérielle pour la Commission de la capitale nationale incomberait désormais à la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Au cours du troisième trimestre de 2019-2020, à la lumière de départs à la retraite et de changements dans la dotation, la CCN a annoncé des changements organisationnels qui garantiront que les ressources de la haute direction sont davantage alignées avec notre mandat:

- À partir de la direction existante de l'Aménagement de la capitale, deux nouvelles directions seront créées. Une nouvelle direction de l'Aménagement de la capitale comprendra la division de la Planification à long terme et des transports, la division des Approbations fédérales, des Programmes du patrimoine et de l'archéologie ainsi que de la division du Développement durable et des services environnementaux, car la CCN prévoit une croissance en importance et en complexité dans ces domaines importants. Une autre nouvelle direction de Design et construction englobera la division existante de Design et construction.
- La direction des Affaires publiques et d'entreprise et la direction des Services juridiques et Secrétariat de la Commission seront combinées en une nouvelle direction des Affaires publiques, juridiques et d'entreprises.

Aucun autre changement important n'est survenu lors des trois mois se terminant le 31 décembre 2019 quant aux activités de la CCN et à ses programmes.

États financiers non audités

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,



Tobi Nussbaum

Le Vice-président, Services généraux et
Chef des services financiers,



Michel Houle, CPA, CMA

Ottawa, Canada
Le 25 février 2020

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2019	31 mars 2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	151 808	75 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	58 691	79 907
Créances	7 725	11 301
Placements (note 3)	9 134	29 357
	227 358	195 901
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	37 225	18 633
Train léger sur rail (note 4)	42 710	73 437
Provision pour nettoyage environnemental	64 459	65 354
Revenus reportés (note 5)	39 067	18 610
Avantages sociaux futurs	9 139	9 598
Autres passifs	12 932	10 463
	205 532	196 095
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	21 826	(194)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 6)	688 564	660 564
Frais payés d'avance	1 241	3 494
Autres actifs non financiers	4 575	5 189
	694 380	669 247
EXCÉDENT ACCUMULÉ	716 206	669 053

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration,



Marc Seaman

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
 Pour les neuf mois terminés le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2019-2020 Budget annuel (note 2)	Trois mois terminés le 31 décembre		Neuf mois terminés le 31 décembre	
		2019	2018	2019	2018
REVENUS					
Opérations de location et servitudes	24 761	6 166	5 420	18 893	17 745
Frais d'accès aux usagers	3 445	1 502	1 393	3 382	3 222
Recouvrements	3 214	1 267	471	3 077	2 257
Intérêts	4 701	1 038	714	2 916	1 899
Sous-location du siège social	1 729	655	445	1 669	1 701
Commandites monétaires	-	25	-	184	102
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	8 812	3 614	-	8 414	131
Autres revenus	1 521	58	527	7 167	3 102
	48 183	14 325	8 970	45 702	30 159
CHARGES (note 7)					
Planification à long terme	6 606	1 025	934	3 100	3 090
Intendance et protection	93 964	26 683	21 911	75 707	67 090
Services internes	35 622	8 064	7 768	25 009	24 417
	136 192	35 772	30 613	103 816	94 597
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(88 009)	(21 447)	(21 643)	(58 114)	(64 438)
Financement du gouvernement du Canada					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	73 810	18 108	19 737	55 624	52 661
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	62 453	15 821	11 210	49 643	32 520
	136 263	33 929	30 947	105 267	85 181
Excédent de la période	48 254	12 482	9 304	47 153	20 743
Excédent accumulé au début de la période	657 574	703 724	659 339	669 053	647 900
Excédent accumulé à la fin de la période	705 828	716 206	668 643	716 206	668 643

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le		
	2019-2020 Budget annuel (note 2)	31 décembre 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Excédent de la période	48 254	12 482	9 304	47 153	20 743
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(73 898)	(17 527)	(7 927)	(45 518)	(33 621)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	19 740	5 128	4 866	14 869	14 434
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(8 812)	(3 614)	-	(8 414)	(131)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 072	45	79	137	1 036
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	9 469	3 935	-	8 919	481
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	(45)	(45)	(137)	(137)
Réduction de valeur d'immobilisation corporelle	-	2 144	-	2 144	-
	(52 429)	(9 934)	(3 027)	(28 000)	(17 938)
Variation des frais payés d'avance	-	2 547	2 562	2 253	2 240
Variation des autres actifs non financiers	177	596	44	614	(217)
	177	3 143	2 606	2 867	2 023
Augmentation des actifs financiers nets	(3 998)	5 691	8 883	22 020	4 828
Actifs financiers nets (dette nette) au début de la période	(16 708)	16 135	(1 570)	(194)	2 485
Actifs financiers nets à la fin de la période	(20 706)	21 826	7 313	21 826	7 313

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
 Pour les neuf mois terminés le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Trois mois terminés le 31 décembre		Neuf mois terminés le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires				
pour les charges d'exploitation	12 072	19 737	56 482	53 437
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	10 889	6 644	23 141	17 435
Rentrées de fonds provenant des autres activités	1 744	2 003	23 463	12 905
Paiements aux fournisseurs	(17 803)	(14 233)	(50 193)	(42 362)
Paiements aux employés	(10 424)	(14 926)	(35 173)	(36 793)
Intérêts reçus	1 436	736	3 308	1 875
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(21)	(207)	(310)	(471)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(2 107)	(246)	20 718	6 026
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour				
les immobilisations corporelles	9 584	11 210	49 643	32 520
Déboursés de fonds pour le projet de train léger sur rail	(9 795)	-	(9 795)	-
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(10 600)	(6 666)	(24 429)	(19 828)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	182	-	198	131
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(2 248)	(170)	(2,684)	(240)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations	(12 877)	4 374	12 933	12 583
ACTIVITÉS DE PLACEMENT				
Rentrées de fonds pour le projet de train léger sur rail	366	-	1 120	-
Déboursés de fonds pour le projet de train léger sur rail	(1 020)	356	(1 020)	955
Rentrées de fonds pour le Fonds "Chambers Building"	1 554	-	1 572	-
Acquisition de placements	(126)	(10 697)	(1 114)	(10 973)
Encaissement de placements	20 400	400	21 047	400
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	21 174	(9 941)	21 605	(9 618)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	6 190	(5 813)	55 256	8 991
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	204 309	134 720	155 243	119 916
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	210 499	128 907	210 499	128 907
Représentés par :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151 808	63 977	151 808	63 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	58 691	64 930	58 691	64 930
	210 499	128 907	210 499	128 907

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive à compter de 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et respectent les conventions ci-dessous.

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2019.

L'état de la situation financière comprend les actifs financiers et non financiers ainsi que les passifs. Les actifs non financiers, normalement utilisés pour fournir des services futurs sont imputés aux charges par l'entremise de l'amortissement ou lors de leur utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération au moment de déterminer les actifs financiers nets, mais sont ajoutés aux actifs financiers nets pour déterminer l'excédent accumulé.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées aux titres d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date des états financiers ainsi que sur les montants présentés aux titres de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2019-2020, présentées dans le *Plan d'entreprise 2019-2020 à 2023-2024*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

La politique de la CCN est d'investir les excédents de trésorerie dans des certificats de placement garanti, des acceptations bancaires, des billets garantis, des dépôts à terme et des titres du gouvernement du Canada, d'un gouvernement provincial ou d'une autorité municipale. Ces catégories de placements sont achetées auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et ils sont tous remboursables à court préavis.

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 151,8 millions de dollars (75,3 millions au 31 mars 2019) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,4 p. 100 (2,1 p. 100 au 31 mars 2019).

B. PLACEMENTS

Au 31 décembre 2019, il n'y a aucun placement de portefeuille à court terme (10,0 millions à 2,9 p.100 au 31 mars 2019).

Au 31 décembre 2019, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux totalisant 9,1 millions de dollars (19,4 millions au 31 mars 2019) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,0 p. 100 (3,7 p. 100 au 31 mars 2019).

	31 décembre 2019		31 mars 2019	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Certificat de placement garanti	-	-	10 000	10 000
Gouvernements provinciaux	9 134	9 552	19 357	19 812
	9 134	9 552	29 357	29 812

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 31 décembre 2019, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 71,9 millions de dollars (41,1 millions au 31 mars 2019) sont inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est soumise à des restrictions ou qui ont été réservés à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

Intérêts	Montant reçu	Intérêts	Montant retourné/transféré	31 décembre 2019
TLR Phase 1 - Dépôt de garantie	49 026	5 189	-	54 215
TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution	24 500	1 538	(24 678)	1 360
TLR Phase 2 - Dépôt de la ligne Confédération	13 028	65	(13 093)	-
	86 554	6 792	(37 771)	55 575
Fonds "Chambers Building"	3 088	28	-	3 116
Total	89 642	6 820	(37 771)	58 691

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système touchera plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente en détail les sommes qui ont été reçues, retournées et transférées ainsi que les intérêts nets gagnés à ce jour. Au cours de la période, des intérêts nets de 35 000 dollars (1,0 million en 2018) ont été comptabilisés et se retrouvent dans le poste d'actifs financiers « Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés » et le poste de passifs « Train léger sur rail ». Les intérêts cumulatifs comptabilisés au 31 décembre 2019 étaient de 6,8 millions de dollars (5,3 millions au 31 mars 2019).

Le poste de passifs « Train léger sur rail » totalise 42,7 millions de dollars (73,4 millions au 31 mars 2019).

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier avec Allied, le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer des améliorations futures de l'immeuble au 40 rue Elgin. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2019	31 mars 2019
Revenus de location reportés	10 409	7 121
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	16 442	5 863
Autres revenus reportés	12 216	5 626
	39 067	18 610

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de trois différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,27 p.100, 6,01 p.100 et 6,5 p.100. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2068. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,1 million de dollars (0,1 million au 31 décembre 2018) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 7,7 millions de dollars et des permissions d'occuper de 2,9 millions de dollars provenant du TLR phase 2. Les revenus de permission d'occuper reportés seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude seront constatés sur une période de 99 ans.

Les autres revenus correspondent principalement à une contribution de la Ville d'Ottawa de 5,2 millions de dollars pour les améliorations de la promenade Sir-John-A.-Macdonald qui sera constatée selon l'achèvement des travaux, ainsi qu'une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 3,5 millions de dollars pour la construction d'une commémoration.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	31 décembre 2019	31 mars 2019
Terrains ¹	326 605	2 615	505	328 715	-	-	-	-	328 715	326 605
Immeubles et infrastructures ²	808 323	41 195	2 171	847 347	484 054	13 469	27	497 496	349 851	324 269
Améliorations locatives	15 120	-	-	15 120	10 665	406	-	11 071	4 049	4 455
Matériel ²	20 129	1 708	56	21 781	14 894	994	56	15 832	5 949	5 235
	1 170 177	45 518	2 732	1 212 963	509 613	14 869	83	524 399	688 564	660 564

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2019) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel incluent 34,5 millions de dollars (20,9 millions au 31 mars 2019) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2019 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	2019-2020	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	Budget annuel	31 décembre		31 décembre	
	(note 2)	2019	2018	2019	2018
Biens et services	57 880	14 988	13 340	45 006	39 362
Salaires et avantages sociaux	47 846	10 884	9 932	33 811	32 521
Amortissement	19 740	5 128	4 866	14 869	14 434
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	9 654	2 583	2 396	7 849	7 244
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	-	2 144	-	2 144	-
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 072	45	79	137	1 036
	136 192	35 772	30 613	103 816	94 597

Les antiquités, les œuvres d'art et les monuments acquis ou construits par la CCN et ceux reçus sous forme de dons par le Fonds Canadiana ou par la CCN ne sont pas comptabilisés comme immobilisations corporelles, mais plutôt comme charges, et sont inclus au poste « Biens et services ». Pour la période terminée le 31 décembre 2019, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments représentent 0,9 million de dollars (0,8 million au 31 décembre 2018).

8. Crédits parlementaires

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre		31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹				
Montant reçu durant la période	18 108	19 737	55 444	52 661
Montant reçu d'un exercice précédent	-	-	180	-
	18 108	19 737	55 624	52 661
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²				
Montant reçu durant la période	15 821	11 210	49 643	32 520
	15 821	11 210	49 643	32 520
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	33 929	30 947	105 267	85 181

1. En date du 31 décembre 2019 et 2018, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2020 et 2019 totalisaient 73,8 millions et 71,1 millions de dollars respectivement.

2. En date du 31 décembre 2019 et 2018, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2020 et 2019 totalisaient 62,5 millions et 40,3 millions de dollars respectivement.